

Djamel Beghal, le mentor des Kouachis et de Coulibaly, bientôt expulsé vers l'Algérie ?

écrit par Marcher sur des oeufs | 12 juillet 2018



Bénéficiant d'une remise de peine, Djamel Beghal doit être libéré le 16 juillet, mais il sera aussitôt expulsé vers son pays d'origine : l'Algérie. Il devrait y purger une peine 20 ans de réclusion.

Ce 16 juillet, la justice française va libérer Djamel Beghal, le mentor des frères Kouachi et d'Amedy Coulibaly, responsables des attentats islamistes à la rédaction de Charlie Hebdo et dans le magasin Hyper Cacher de la porte de Vincennes en janvier 2015.

Il avait été condamné à dix ans de prison en 2005 pour association de malfaiteurs terroristes, puis de nouveau à dix ans de prison en 2013 pour avoir planifié l'évasion de Smaïn Aït Belkacem, du Groupe islamique armé (GIA) algérien.

...

D'après les informations du Figaro, le ministère des Affaires étrangères a «travaillé d'arrache-pied» avec Alger pour que le détenu soit directement expulsé de la maison d'arrêt de Vézin près de Rennes vers son pays d'origine, l'Algérie, à la fin de sa peine française.

Déchu de la nationalité française en 2007, il doit purger 20 ans de réclusion en Algérie. Il s'agit d'une petite victoire pour Paris, car l'Algérie avait dans un premier temps signifié son refus de récupérer le terroriste.

...

<https://francais.rt.com/france/52320-terrorisme-djamel-beghal-mentor-kouachis-coulibaly-sortira-prison-juillet>

Note de Yann Kempenich

« Petite victoire pour Paris » ? Quand le Quai d'Orsay quémante un accord auprès de l'Algérie (quelle contrepartie ?) et l'avis de Djamel Beghal ? Car, sans accord, l'islamiste aurait été assigné à résidence comme l'avait indiqué en juin, la Garde des Sceaux, Nicole Belloubet. ([Europe1](#))

Et derrière ce « coup de com' » pour le Ministère des Affaires étrangères, il ne faut pas oublier que près de 450 détenus radicalisés sortiront des prisons françaises d'ici fin 2019, parmi lesquels une cinquantaine de « terroristes islamistes ». Heureusement, Nicole Belloubet rassure tout le monde : « *Le gouvernement est arc-bouté sur le suivi de ces personnes [...] quand ils sortent de prison, il y a deux mots clés: nous anticipons leur sortie et nous les suivons de manière extrêmement précise.* »



Djamel Beghal, assigné à résidence à Murat (Cantal) et Amedy Coulibaly en 2010 (Sipa)